

26 janvier 2021

Tuesday, September 22, 2020 8:29 AM

Conseil d'établissement

Mardi 26 janvier 2021

19h00 à

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

Par Teams

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre		Présents	Absents	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caroline Michaud	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Laberge 514 726-3629	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Perron 438 491-9029	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Bourassa	Membre parent Délégué au comité de parents		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Brunelle 514 463-4702	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent Substitut au comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie LaCasse	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Lalonde	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Direction					

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée	1 min	19h12	
1. La période de questions du public	5 min		Mme Perron demande le fonctionnement en tant que substitut et public, lors de leur présence à la réunion du CÉ.
2. Vérification des présences ;	2 min		Tout le monde est présent
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	5 min		Proposé par: Annie Lacasse Appuyé par: caroline Michaud
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 24 novembre 2021	5 min		 Procès-verbal CÉ d... <ul style="list-style-type: none"> • Suivis: Mme Pilon explique qu'il y a un risque de déficit d'ici la fin de l'année. • Les fonds amassés par l'OPP seront le plus possible gardés. • Le déjeuner pour les enfants a coûté 2,12\$ par enfant et tout s'est très bien déroulé. Adopté par Caroline Michaud Appuyé par Cindy Dallaire
5. <u>Information et consultation de la direction</u>	60 min		
5.1 Plan de lutte (Adoption)  Fiche_6_Pl... lutte...			<u>5.1</u> Mme Pilon explique que tous les événements qui n'ont pas eu lieu à cause de la covid ont été retirés du document. Mme Véronique Yvon est passée dans chacune des classes pour parler du plan de lutte à l'intimidation. La cyberintimidation a également été abordée avec les élèves. L'adoption aura lieu à la prochaine réunion, étant donné qu'il y a eu plusieurs autres changements dans le document. Un temps est alloué aux membres pour la lecture du plan de lutte. Adopté par Caroline Michaud Appuyé par Marie-Pier Allard
5.1.1 Correction faite à la page 5 tel que demandé par Mme Dallaire			 Info-parents plan de lu... 5.1.1

5.2 Révision budgétaire SDG (adoption)

5.2.1 Demande de régularisation du FDS (approbation)

5.3 Critères de sélection des directions (consultation)

5.4 PEVR / projet éducatif et plan d'action (information)



Fiche_5_Pr...

5.5 Éducation à la sexualité (Information)



Plan de lutte
2020-2021

5.2



Budget SDG

La dernière journée pédagogique d'urgence n'est pas incluse dans le présent budget.

Mme Tremblay explique le budget du SDG.

Un déficit d'environ 45 000\$ est prévu pour le SDG étant donné que certaines dépenses ont dû être assumées pour la protection des élèves, afin qu'ils aient accès à du matériel ou autre pour chaque groupe (à cause de la covid)

Pour la surveillance du midi, on prévoit un déficit d'environ 23 000\$, étant donné les salaires des surveillants du dîner qui sont plus nombreux, à cause de la covid.

Approuvé par Marie-Pier Allard

Appuyé par Mélanie Touchette

5.2.1

- Il y a un déficit de 25 \$ dans le FDS dans la catégorie "Préscolaire Bourse Metro", Mme Pilon propose qu'un transfert soit fait à partir de la catégorie "Classe 062/Hôpital Children" afin d'éliminer un déficit.

Approuvé par Mélanie Touchette

Appuyé par Myriam Bourassa



Régularisa...
pdf

5.3

Mme Pilon explique le document de l'école Gérin-Lajoie comme modèle.

Mme Pilon mentionne la possibilité que certains membres du CÉ se rencontrent pour revoir le document, afin que ce dernier représente mieux les besoins de l'école.



7- Profil de
compéten...

5.4

- Mme Pilon explique le mandat du CÉ concernant le PVER.

Les moyens pris pour atteindre les objectifs sont à la discrétion des membres du personnel, mais le CÉ doit s'assurer que tous les moyens sont pris pour la réalisation du projet. Ce projet qui est prévu pour quatre ans au lieu de trois, étant donné le contexte actuel de la covid.



PROJET
EDUCATIF...



Projet
éducatif...

5.5

- Étant donné le contexte de la covid, le groupe espace Châteauguay ne pourra pas venir rencontrer les élèves.
- Les thématiques seront donc abordés à travers l'enseignement dans chaque groupe.





Feuille-Parents...



Feuille-Parents...



Feuille-Parents...



Feuille-Parents...



Feuille-Parents...



Feuille-Parents...



Feuille-Parents...

5.6 École accessible et inspirante (information)

5.6

• Mesure 15230 École accessible et inspirante Annexe 99, un montant de : 13 136\$ est disponible. Les projets possibles sont:

• Pascale Larivière: 3 murales pour \$5 518,80 pour 9 journées d'animation, préparation des surfaces et matériel. Pour le moment, le projet est reporté à des dates ultérieures, car il n'est pas possible de faire entrer une personne de l'extérieur.

Mme Jacques aurait un projet de jardins intérieurs et extérieurs pour les élèves, qui aurait une durée de dix ans. Il n'y a rien de confirmé encore.

Le budget sera surtout utilisé pour des projets qui auront une durée à long terme.

5.7

• Mme Pilon résume la lettre envoyée aux parents durant la semaine.

Elle explique également quelles sont les procédures pour la gestion à l'interne d'un enfant ayant un ou des symptômes. Cette procédure provient de la directrice en santé publique de la Montérégie.

En résumé, selon la directive, aussitôt qu'un enfant à un seul symptôme, l'enfant devra être retourné à la maison. Le parent devra faire l'autoévaluation et si besoin, aller faire passer un test de dépistage à son enfant. Le parent devra ensuite signer un formulaire afin de confirmer qu'il a bien rempli l'autoévaluation et si le cas, obtenu un dépistage négatif et ce, pour le retour à l'école de son enfant.

Mme Morin est libérée afin d'assurer un suivi auprès des élèves qui sont retirés de l'école.



DSP_Lettre-adressée...



Napperon... faire-si-mo...

5.7 Covid (Information)

Pause santé

10 min

6. Information et consultation du président

10 min

6.1 Correspondance

6.1

• Aucune correspondance

6.2 Photos scolaires 21.22

6.2

• Fotoplus est la compagnie qui s'occupera des photos scolaires pour l'année 2021-2022.

<p>7. <u>Information des représentants du personnel</u></p> <p>7.1 Personnel du service de garde</p> <p>7.2 Personnel de soutien</p> <p>7.3 Personnel enseignant</p>	10 min		<p>7.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les formulaires pour les journées pédagogiques sont maintenant envoyés par courriel aux parents. • Les factures du SDG seront également mis sur mosaik parent. • Seules les factures du service du dîner sont encore envoyées dans la boîte à lunch des enfants pour le moment. • L'inscription pour le sdg se fera au mois de mars via internet. <p>7.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous va bien pour le moment, malgré le contexte actuel. Des félicitations sont faites aux membres du personnel qui travaillent très fort et gardent le moral. <p>7.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout se passe bien et les enfants s'adaptent très bien aux mesures prises.
<p>8. <u>Information des représentants des parents</u></p> <p>8.1 Représentant de la communauté</p> <p>8.2 Délégué au comité de parents</p>	10 min		<p>8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun représentant de la communauté. <p>8.2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a un problème qui a été constaté au niveau des lunchs de certains enfants dans certaines écoles. Le comité des parents a demandé d'effectuer un petit sondage pour la situation dans nos écoles. Mme Pilon explique que ce n'est pas une problématique dans notre école et assure qu'ils sont rigoureux à ce niveau. • Le budget du CÉ a été présenté lors de la réunion. • Le bénévole de l'année scolaire 2019-2020 doit être choisi, ainsi que celui de cette année afin que le comité de parents puisse souligner leur implication. Pour l'année 2019-2020: Marysol Tremblay Pour l'année 2020-2021: Myriam Bourassa • Une seule classe de maternelle 4 ans sera ouverte pour l'année scolaire 2021-2022. • Il y aura plus d'informations sur le programme Passe-partout sur le site internet du CSSDGS.
<p>9. Affaires diverses</p> <p>9.1 Critères d'inscriptions 2021-2022</p>	10 min		<p>9.1 Critères d'inscription 2021-2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Pilon confirme qu'il n'y a eu aucun changement depuis la dernière réunion. <p>Approuvé par Myriam Bourassa Appuyé par Annie Lacasse</p> <p> Critères d'inscriptio...</p>
<p>10. Prochaine réunion : 23 février 2021 à 19h00 via TEAMS</p>	1 min		
<p>11. Levée de l'assemblée</p>	1 min	21h23	


Mme Chantal Pilon
Directrice


Mme Cindy Dallaire
Présidente